



Rapport d'activités 2023~2024

TABLE DE MATIÈRES

1. Table des matières.....	P 2
2. Le conseil d'administration et l'équipe.....	P 3
3. Mot du président et de la coordonnatrice	P 4 et 5
4. Historique et mission.....	P 6 et 7
6. Portrait de nos activités et interventions.....	P 8 à 15
8. Membrariat et vie associative.....	P16 À 19
9. Projet de renforcement de la mission	P 20 à 22
10. Couvertures médiatiques	P23
11. Nos partenaires financiers	P24
12. Remerciements	P25

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Durand, président 2021-2023

Jean Pierre Gélinas, vice-président 2022-2024

Julie Hubert, trésorière 2021-2023

Gabrielle Couture, administratrice 2021-2023

Isabelle Reid, administratrice 2023-2025

L'ÉQUIPE

Vicky Langevin, intervenante depuis JUILLET 2023

Renée Mineau, intervenante depuis MARS 2022

Joëlle Françoise Dallot, intervenante depuis NOVEMBRE 2022

Claude Jalette, coordonnatrice depuis JUILLET 2022

Julien Pelletier, comptable depuis 2020



Mot du président

Chers membres et locataires de la Mauricie, 2023-2024 a été une période décisive pour accroître nos collaborations avec les divers acteurs de l'habitation partout sur notre région.

Nous avons renforcé nos liens avec les villes les plus touchées par la crise, dont Shawinigan et Trois-Rivières et nous avons consolidé nos partenariats avec les organismes sur le territoire de la ville de La Tuque et de la MRC de Maskinongé. Nos nombreuses représentations nous ont permis de rappeler à plusieurs instances municipales et communautaires l'importance des droits, les recours et les obligations des locataires.

Durant l'année, l'activité de l'équipe a établi une véritable différence dans la vie des demandeurs et divers bons coups se sont révélés appréciables pour la cause des locataires. Je tiens à féliciter notre équipe, Joëlle Françoise Dallot, pour son dévouement auprès des locataires, Renée Mineau pour sa persévérance dans le travail, Vicky Langevin pour son expertise et finalement Claude Jalette pour son énergie et son dynamisme.

Bien que la nouvelle Loi 31 ait été adoptée et que le réveil de la ministre Duranceau fut tardif, nous reconnaissons l'initiative de mettre en place un moratoire sur les évictions et l'élargissement de la protection des personnes âgées. Toutefois, nous continuerons à dénoncer les pratiques et les abus auxquels nous sommes témoins.

En conclusion, la crise reste malaisément d'actualité et notre organisme doit continuer de lutter pour que le *logement social et communautaire* soit bonifié et obtenir pour les locataires plus de défenses contre le géant du capitalisme.

Le logement est un droit universel et non un produit de consommation !

Mot de la coordonnatrice

Bonjour à toutes et tous,

J'aimerais tout d'abord exprimer notre gratitude à notre conseil d'administration pour leur confiance à notre égard et leur soutien plus que réconfortant dans les périodes achalandées. Je veux aussi témoigner à nos membres que votre adhésion reste vitale pour la poursuite de nos actions. Merci à vous.

Enfin, au nom de notre conseil d'administration, de nos membres et de moi-même, je remercie l'équipe de travail, pour la qualité de leurs interventions et leur engagement envers les locataires de la Mauricie, ce qui leur procure une différence significative dans leur lutte pour leurs droits. La contribution des employées dans l'accomplissement des tâches est essentielle.

En défense de droit des locataires, les défis abondent : chaque jour, nous recevons des appels de détresse et nous donnons l'information et les orientations au mieux de nos possibilités afin que ces personnes aient accès à une justice équitable. Le travail de représenter les plus vulnérables ne suffit plus, présentement des locataires aux revenus moyens qui souffrent aussi de l'inflation des prix des loyers et du manque de protection contre la rapacité de quelques unEs. Il est de notre devoir de sensibiliser les éluEs, la population mieux nantie et les acteurs de l'habitat pour ainsi faciliter la mise en place de mesures efficaces et **rapides**.

Pour les années à venir, un de nos objectifs est de consolider notre membrariat afin de faire reconnaître le droit au logement comme un droit fondamental répondant à un besoin essentiel. Nous voulons également dénoncer la détérioration du **logement social et communautaire**, déclin rendu visible par la crise que nous traversons actuellement et prévisible depuis plus de trente ans.

Merci à toutes et tous.

Historique et mission

Le besoin d'un organisme consacré au logement s'est fait sentir à Trois-Rivières en 1972, lors de la construction de l'autoroute 755 qui a déplacé près d'un millier de résidant(e)s des paroisses Saint-Sacrement et Sainte-Marguerite. Le Comité d'action sociale Hertel (CASH) et la Société Saint-Jean-Baptiste ont lutté pour en faire changer le tracé... en vain. En 1997, le FRAPRU fait connaître son appui pour la création d'un groupe de défense de droits des locataires dans notre région et la rencontre des organismes du milieu.

Des représentants de Centraide Mauricie, du MAC (Mouvement Action-Chômage), de la ROEPAM (Regroupement des organismes d'éducation populaire autonomes Mauricie), de l'ACEF (Association coopérative d'économie familiale Mauricie), du CANOS (Comité d'action des non-syndiqués), de COMSEP (Centre d'organisation Mauricien, de services et d'éducation populaire), du CLSC des Forges et du RPTR (Regroupement populaire de Trois-Rivières) forment le conseil d'administration provisoire et une charte d'organisme sans but lucratif est rédigée. C'est ainsi que naît le Comité logement de Trois-Rivières en début d'année 1997 et une permanente est engagée. Trois ans plus tard, un second poste est ouvert.

Au fil des ans, nous avons établi notre action en intervenant régulièrement pour démontrer les besoins en logements sociaux. Nous soutenons également les locataires dans le secteur privé pour le respect de leurs droits. C'est tout récemment, en début 2020, après avoir été reconnu comme un organisme régional par son principal bailleur de fonds, le SACAIS, que l'organisme donne une nouvelle image, et porte dorénavant le nom d'**InfoLogis Mauricie**.

La Défense des droits des locataires de la Mauricie

La mission de l'organisme est :



Journée mondiale de la justice sociale
Manifestation 20 FÉVRIER 2024

- Aider les locataires en situation d'appauvrissement et d'exclusion sociale à résoudre les problèmes entourant leur situation locative ou démarrer un processus relié à la recherche d'un logement en leur offrant un référencement auprès des services de consultation, d'éducation et d'information.
- Concevoir et développer des moyens et des ressources, organiser des activités d'éducation, de sensibilisation, de formation et de prévention pouvant aider les locataires à la prise en charge de leurs conditions de logement.
- Favoriser l'accès à un logement décent et abordable pour tous les ménages locataires et contrer l'appauvrissement des ménages locataires.

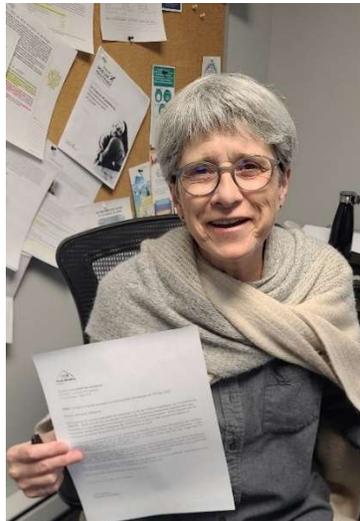


Session d'information aux locataires de
Shawinigan JANVIER 2024

Portrait de nos interventions

L'équipe d'InfoLogis Mauricie a réussi à couvrir une grande partie du territoire mauricien afin de se mobiliser pour demander du logement social, présenter des ateliers d'éducation populaire, le tout précédé d'heures de concertation avec les organismes communautaires et les lieux de collaboration des différentes communautés. Nous dénombrons 6 000 heures de travail pour notre centre avec une **moyenne** estimée de 1 heure par rencontre, téléphonique ou physique.

Depuis 2022, la récolte des renseignements est réalisée avec l'application Xaequo¹, base de données, qui nous permet d'ouvrir et de conserver confidentiellement un dossier par locataire. Le passage d'informations entre les intervenantes et les suivis s'en trouvent facilités, car nous pouvons inscrire toutes les indications recueillies et chaque employée y a accès. Des études chiffrées sont établies en fonction des critères recherchés : plage de dates, nombre de personnes rejointes, localisation, actions, caractéristiques, genre, etc. Nous perfectionnons constamment la connaissance et l'usage du logiciel : aujourd'hui, nos statistiques peuvent présenter encore une marge d'erreur de 10 à 15 %, ce que nous tentons de réduire en prenant le temps de rentrer les données le mieux possible ; ce point reste difficile à respecter lorsque nous rencontrons un fort volume d'appels et demande rigueur et concentration.



Joëlle Françoise Dallot
Intervenante

¹ Copyright Vision d'ICI inc 2004-2018.

Interventions individuelles téléphoniques auprès des locataires

Nous dénombrons un total de : **675 locataires** rejoints, dont plus de **1 240 appels répondus** et approximativement **2 840 interventions** réalisées intégrant les suivis.

♀ 442 femmes

♂ 226 hommes

♂♀ 5 se définissant comme autres

2 comme indéfini

ÉTAPE DUNE INTERVENTION AXÉE SUR L'INFORMATION ET L'ACCÈS À JUSTICE

168 dossiers sont liés à la hausse de loyer (entre JANVIER 2024 et MARS 2024)
70 % de femmes (119 femmes et 49 hommes)

Étape 1 Recevoir l'appel.

Étape 2 Écoutes psychosociales, rassurer la personne, voire la calmer.

Étape 3 Récolte des données de base : coordonnées complètes du locataire, numéro civique et rue, ville, code postal, téléphone, courriel, genre, statut, etc.

Étape 4 Prendre en note la qualité de sa demande :

- Conflit
- Caractère
- Action

Étape 5 Identifier l'activité, la note et les documents relatifs au locataire

(selon la loi 25 sur la protection des renseignements, 3 ans, après les documents sont détruits)

- Demande du locataire concernant l'état de l'appartement.
- Dans un cas d'intersectorialité qui créer la vulnérabilité du locataire.
- Recherche sur le site de la ville pour connaître le statut du logement et le(s) nom(s) du ou des propriétaires.
- Recherche sur le site du Tribunal, pour vérifier l'état d'une demande et pour y repérer les punitifs.
- Informer le locataire sur ses recours et incidences.
- Référer vers les organismes communautaires et juridiques appropriés, si nécessaire.
- Aider à la rédaction d'une mise en demeure (MED)
- Récupérer et archiver les documents (bail, avis et réponse, etc.)
- Éventuellement, contacter le tribunal administratif du logement pour obtenir plus d'informations.

VISION COLLECTIVE D'INTERVENTION (AUTONOMIE DE SOI)

C'est en 2001 que la **Politique de reconnaissance de l'action communautaire (PRAC)**² est adoptée. Cette reconnaissance des organismes d'action communautaire autonome vient encadrer le soutien financier à la mission³ accordé par l'État québécois aux organismes. Actuellement, plusieurs ministères sont responsables de différents programmes de financement. InfoLogis Mauricie est reconnu par le programme **Promotion des droits**⁴ qui soutient les organismes œuvrant en défense collective des droits.

À travers les discussions et de l'élaboration d'une compréhension orientées sur l'aspect clinique d'une demande, nous orientons notre intervention individuelle sur l'information et l'accès à la justice. Le processus d'amener par le partage d'information légale, le locataire à se percevoir comme un acteur de changement pour lui-même et pour le reste de la société locataire.



Visionnement du documentaire ma Citée Évincée

² https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/politiques-directives-procedures/SYN-PO_action-communautaire_MESS.pdf

³ Les organismes communautaires autonomes sont issus de la volonté de la communauté qui s'organise autour d'une mission (charte) afin de proposer des solutions alternatives et locales aux problèmes identifiés par la communauté. Financer la mission d'un organisme équivaut à respecter son autonomie et donc, sa mission.

⁴ <https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/aide-financiere/orientations-action-communautaire-benevole/promotion-droits>

Diagramme des données par Action et lieux en Mauricie

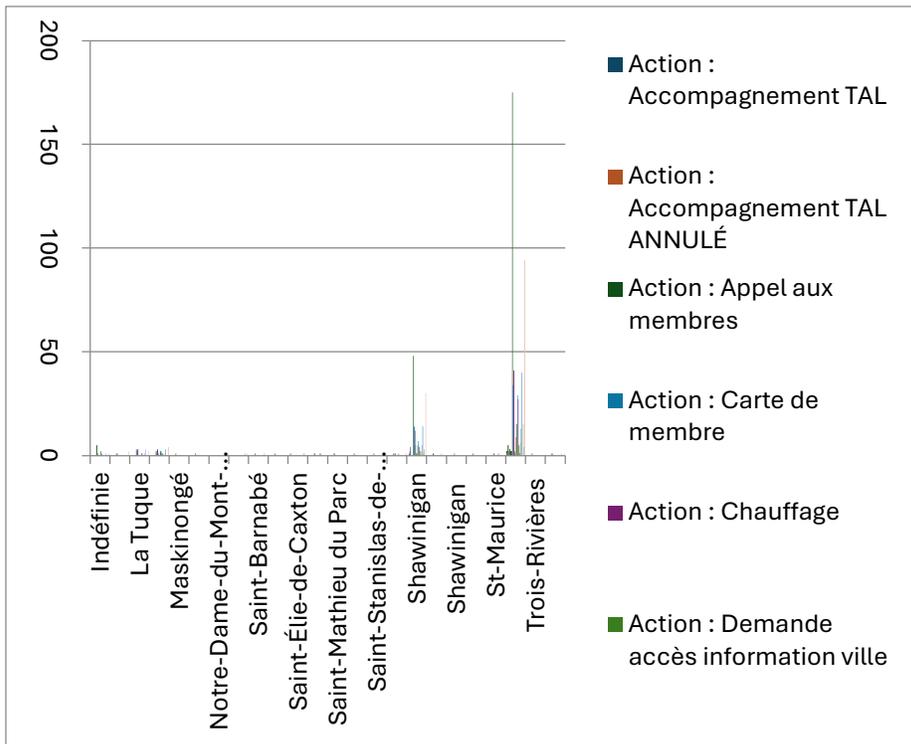


Diagramme des caractéristiques par lieux 1 de 2

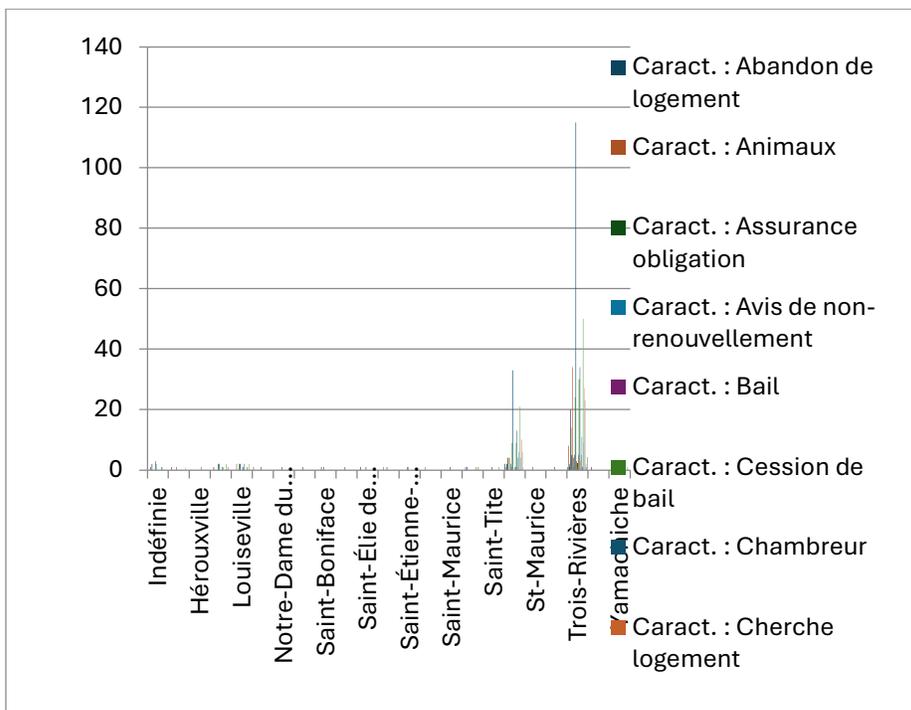


Diagramme des caractéristiques par lieux 2 de 2

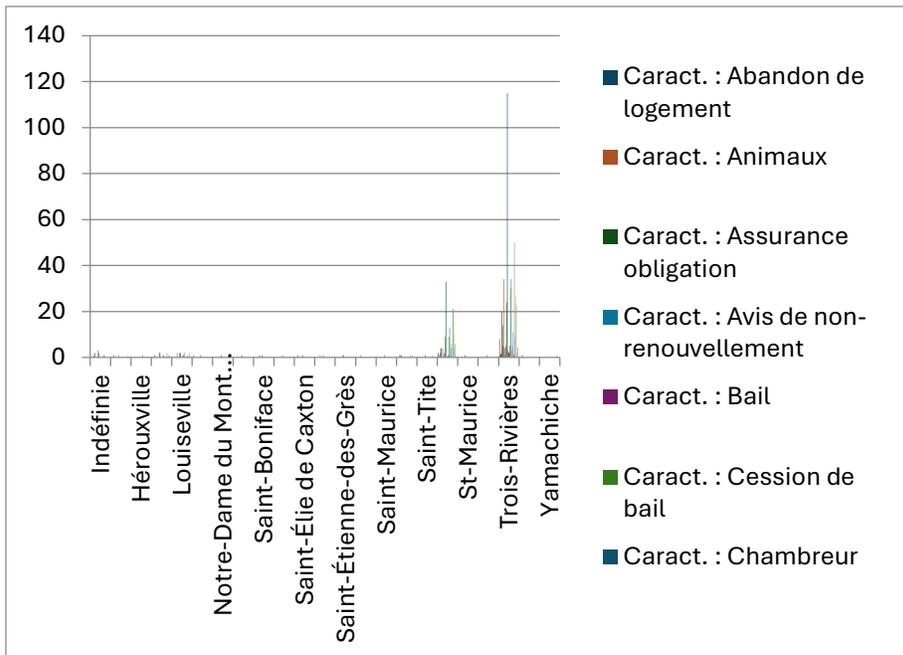


Diagramme des conflits par lieux

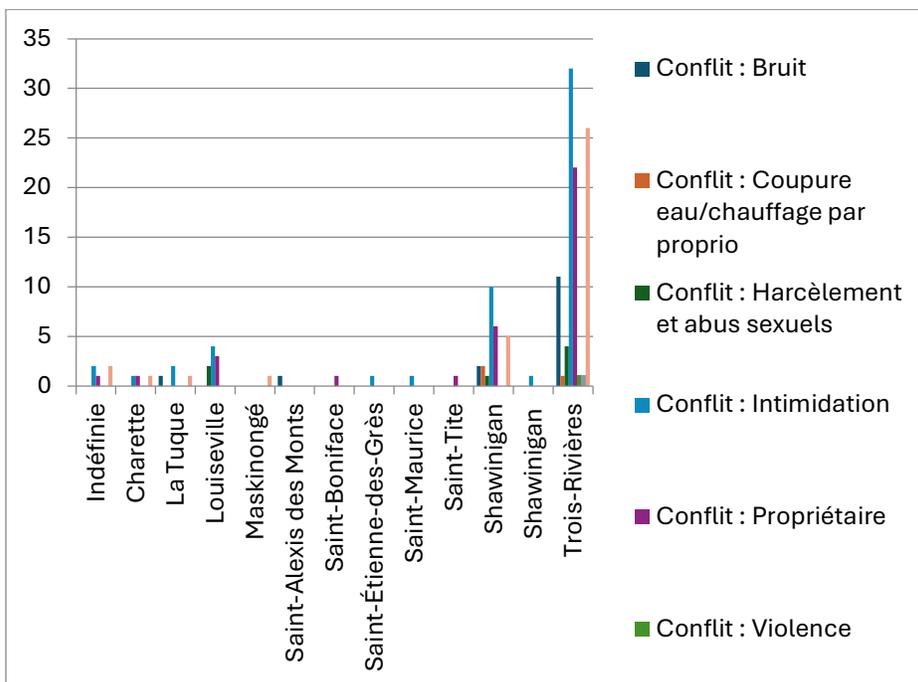


Diagramme des états par lieux

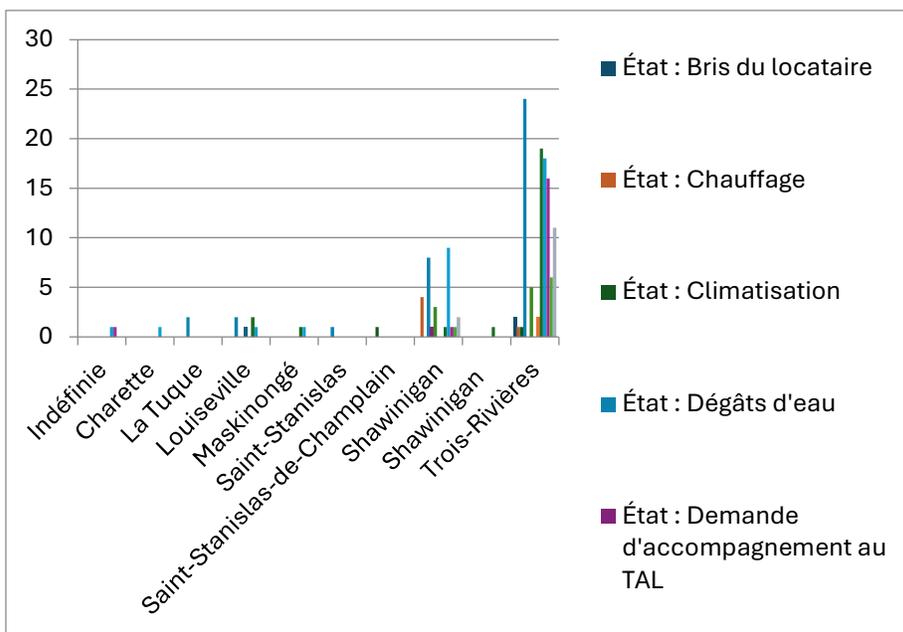
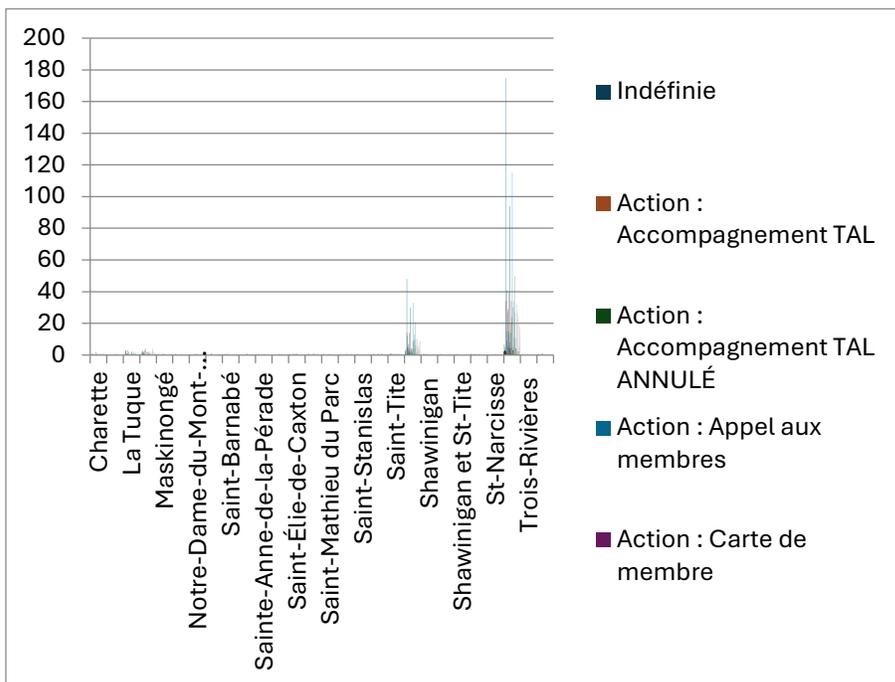


Diagramme des activités par lieux



13 Actions collectives
24 AVRIL Journée des locataires
Rencontre avec le Député René Villemure
Lettre à la ville en soutien pour la sociabilisation des Maisons de Chambres — RCLALQ
12 MAI Manifestation pour du logement social — Sainte-Anne des Monts — bureau de la ministre Duranceau
20 JUIN — Demande et proposition d’une résolution pour intégrer un registre des loyers et la plateforme Vivre en ville — Conseil municipal de Trois-Rivières
Campagne de sensibilisation Louer sans discrimination — CDDLDPJQ
14 SEPTEMBRE Résultat de l’étude sur l’habitation MRC Maskinongé
16 SEPTEMBRE — Manifestation P31 — Montréal
21 OCTOBRE — La Nuit des Sans-abris — Kiosque d’informations
31 OCTOBRE Rencontre avec les élus — Ville de Trois-Rivières
15 DÉCEMBRE Manifestation pour le logement social — Action régionale à Shawinigan- Tournée FRAPRU
19 JANVIER Rencontre avec attaché politique Jean Boulet
20 MARS Action Journée pour la Justice sociale
16 Activités de type groupe
Atelier à la Maison citoyenne de Shawinigan (1)
Atelier F.A.I.T Trois-Rivières et Shawinigan (4)
COMSEP (1)
SANA (1)
RDDS (1)
Commission scolaire — Groupe francisation autochtone (2)
Centre des femmes de Louiseville (1)
Le Trash Shawinigan (1)
Séances publiques d’information Shawinigan (2)
Séances publiques d’informations Trois-Rivières (1)
Séances publiques d’informations La Tuque (1)

36 rencontres de Comités et tables de travail

Nouveaux partenariats avec la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (2 ateliers offerts en collaboration) chez COMSEP et chez Autonomie jeunesse.
Nouvelle collaboration avec Équijustice pour initier une trajectoire de services (2 rencontres)
Nouvelle collaboration avec Justice de proximité pour initier une trajectoire de services (1 rencontre)
Le Conseil d'orientation et de Mobilisation des partenaires locaux pour l'Intervention des Communautés de l'Énergie
Table action abus aînés de Shawinigan (27 NOVEMBRE, 9 JANVIER, 20 JANVIER, 22 JANVIER, 3 rencontres et 3 séances d'informations offertes, donc 1 offerte en accompagnement, aux bénévoles du Centre action bénévole Trait d'union)
Comité psychosocial Trois-Rivières (1ER JUILLET, 4 MAI, 13 JUIN, 27 JUIN)
Comité urgence 1er juillet Shawinigan (6 AVRIL, 1ER JUIN, 8 JUIN, 15 JUIN, 22 JUIN, 29 JUIN, 4 JUILLET, 18 SEPTEMBRE)
Comité urgence logement MRC Maskinongé (8 MAI, 19 JUIN, 14 AOÛT, 25 SEPTEMBRE)
Chantier logement Haut Saint-Maurice, rencontres des partenaires (25 MAI, 12 SEPTEMBRE)
Sous-comité sensibilisation Chantier logement Haut Saint-Maurice (4 OCTOBRE)
Rencontre avec PICOM de l'Université (6 JUILLET) dans le but de travailler avec des étudiants à définir une méthodologie d'évaluation et de récoltes de données
Table de travail sur le logement social et abordable Ville de Trois-Rivières (7 SEPTEMBRE)
Rencontre Corporation dev communautaire — Luttés sociales (21 SEPTEMBRE)
Rencontre CIUSSMCQ (résidences accréditées ou non) Trajectoire de service, pour répondre aux demandes de locataires victimes de fermeture rapide, nous avons des questionnements sur la raison du processus d'abolition.

Membrariat et vie associative

Plan de bonification du membrariat

Cette année nous avons tenu à rédiger un plan de bonification de notre membrariat.

Nos objectifs sont :

- Augmenter le nombre de membres
- Clarifier lesquels veulent être bénévoles et militantEs
- Faciliter et augmenter la présence des membres pendant les mobilisations
- Organiser davantage d'activités de mobilisation (actions de visibilité sur des enjeux nationaux ou locaux, actions de pression sur certains propriétaires, activités ludiques de type causeries, conférences, fêtes, assemblées ou comités pour donner la parole aux membres...)

Pour ce faire et grâce à la contribution de l'équipe du Regroupement des organismes d'éducation populaire de la Mauricie, nous avons tenu une nouvelle liste à jour. Après avoir contacté par téléphone le plus de personnes sur la liste de l'année dernière, **trente-cinq membres sont maintenant à jour.**



Session d'informations à Shawinigan

Nous les avons entre autres invités à participer aux activités prévues soit :

- Le visionnement du documentaire *Ma Cité évincée* au Théâtre du Cégep de Trois-Rivières
- L'étude du budget provincial
- Manifestation pour la Journée des locataires
- Manifestation pour le logement social à Shawinigan
- Manifestation Sainte-Anne-des-Monts, bureau ministre Duranceau
- Séances d'informations à Trois-Rivières, Shawinigan et La Tuque



Membre participant du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

Ces groupes sont directement impliqués sur la question du logement et sont actifs dans la défense et le développement du logement social. Ce sont eux qui sont au cœur des décisions et des actions du FRAPRU.

- 20 OCTOBRE AGA
- 9 NOVEMBRE Formation fédérales
- 12 DÉCEMBRE Formation
- 1 et 2 JANVIER AGA et 45e du FRAPRU
- 4 AVRIL 2023 — Journée d'étude FRAPRU
- 8 MAI 2023 — Formation FRAPRU



AGA FRAPRU



20 mars Journée de la justice sociale

Membre participant Regroupement des Comités Logements et Associations de Locataires du Québec



Manifestation à Shawinigan - Action régionale

Le RCLALQ est fort de plus d'une cinquantaine (53) de groupes membres qui défendent les locataires au quotidien et participent sans relâche à la mobilisation populaire pour le droit au logement. Leur implication permet au RCLALQ de mener de front ses luttes sur le contrôle des loyers, l'accès à la justice pour les locataires, la discrimination, l'insalubrité des logements ou la protection du parc locatif.

- 11 MAI — rencontre Maison de chambres
- 17 au 19 MAI — Congrès RCLALQ
- Formation CHAMBREUR
- Formation PL 31
- Formation 101,201 et 301

Membre du regroupement des organismes d'éducation populaire de la Mauricie

Le Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie (ROEPAM) est un organisme de concertation, de soutien, de représentation et de défense ainsi que de promotion et de développement de l'éducation populaire autonome et des luttes sociales. Par sa mission, il vise à mobiliser ses membres, et la population en général, dans une démarche de justice sociale visant l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnes, particulièrement des populations les plus démunies.

- 15 JUIN 2023 AGA du ROEPAM
- 25 OCTOBRE 2023 Rencontre préparatoire pour un soutien à la rédaction d'un État des lieux
- 29 NOVEMBRE 2023 Rencontre préparatoire pour un soutien à la rédaction d'un Plan de bonification du membrariat

Membre de la Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières

Regrouper sur le territoire de la ville de Trois-Rivières les organismes communautaires, les groupes populaires, les groupes de femmes, les entreprises d'économie sociale et tout autre organisme jugé pertinent, afin de développer localement la plus grande vitalité démocratique possible et défendre auprès des instances appropriées les intérêts et points de vue des membres et de la communauté.

- 29 JUIN 2023 Comité luttes sociales
- 25 NOVEMBRE 2023 Urgence logement — rencontre de la table de lutte
- 8 FÉVRIER 2024

Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie et du Centre-du-Québec

La Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM) est un regroupement régional féministe de défense collective des droits qui a pour mission de favoriser la concertation et d'agir sur les questions mettant en jeu les intérêts et les conditions de vie des femmes.



Étude du budget fédéral 2024-2025

8 NOVEMBRE 2023 AGA des membres

- 5 FÉVRIER 2024 Portrait hébergement d'urgence non mixte pour femmes en difficultés en Mauricie

**Hausses de loyer
et droits des locataires**
**SÉANCES PUBLIQUES
À LA TUQUE**

Vous être préoccupé par l'enjeu du logement ?
Vous avez des questionnements par rapport au renouvellement de votre bail ?
Vous craignez recevoir une augmentation abusive de votre loyer ?

Les séances sont offertes
par INFOLOGIS MAURICIE



29 février 2024
2 séances offertes
De 13h30 à 15h00
De 16h30 à 18h00
Centre social
525, rue St-Eugène, La Tuque Qc G9X 2T5
Pour plus d'informations contactez
InfoLogis Mauricie
819 694-6976




Une initiative du Chantier Logement Haut Saint Maurice

Projet de renforcement des services et interventions

Au courant de l'année 2023, nous avons présenté un projet dans le cadre du Fonds de lutte à la pauvreté et de l'exclusion sociale. Sous l'accompagnement du Consortium de développement social de la Mauricie, nous avons pu concentrer nos efforts sur la consolidation de nos interventions sur le territoire Mauricien. Nous avons embauché une quatrième ressource pour ainsi permettre de rendre visibles les droits, les obligations et les recours que les locataires détiennent, nous avons intégré de nouvelles instances de concertation et de table de travail.

En intégrant de nouvelles tables communautaires, sociales et politiques, nous avons informé nos partenaires et les participants de la situation que vivent certains locataires. Nous avons également récolté des données grâce aux différents intervenants en habitation qui travaillent auprès des populations locataires les plus vulnérables.

Nous avons également identifié, réalisé et diffusé une liste de mesures de protection des locataires susceptibles de vivre de la discrimination et des situations d'appauvrissement.

Voici les mesures présentées :

MESURES EN CAS D'INSALUBRITÉ

En intervenant de quotidiennement avec les locataires des territoires, nous avons observé que les villes de Trois-Rivières, de Shawinigan et de La Tuque ont des règlements sur l'insalubrité plus ou moins adaptés aux contextes de la crise du logement et aux réalités économiques.

Nous avons donc émis plus de cinq mesures susceptibles d'améliorer le processus de prévention avant une évacuation pour cause de danger pour la sécurité de l'occupant. C'est dans le cadre des actions *d'Ensemble et bien logé* ainsi que des situations reportées que nous avons émis nos recommandations qui sont les suivantes :

- Envoyer un message clair aux propriétaires récidivistes et non collaboratifs en donnant des amendes plus systématiques et des avis de détérioration dans des cas importants d'insalubrité
- Que les municipalités se permettent d'effectuer des travaux urgents en lieu et place du propriétaire pour ensuite lui redonner la facture
- Instaurer des plans d'action communs avec les partenaires en habitation pour agir ensemble dans des immeubles ciblés
- Organiser des blitz d'inspection dans des immeubles identifiés avec les partenaires en habitation

MESURES CONTRE LES REPRISES OU ÉVICTIONS ABUSIVES

- Informer la ville de Shawinigan de la possibilité de ne pas délivrer des permis, dans des cas de reprises de mauvaise foi ou d'éviction frauduleuse ou encore mettant en doute la légalité des activités souhaités par le propriétaire.
- Le 20 JUIN 2023, nous avons présenté au conseil municipal de la ville de Trois-Rivières les points recommandés et des données chiffrées démontrant l'importance de l'adoption d'une résolution d'*un registre de Loyer* à Trois-Rivières.

Le 31 OCTOBRE 2023, MESURES RECOMMANDÉES DANS LE CADRE DE RENCONTRES AVEC LES ÉLUS DE TROIS-RIVIÈRES

- Envisager les modifications réglementaires dans le sens d'une explicitation des enjeux de santé publique. Ce positionnement au sein du Code de la Santé publique apporte l'application de sanctions et amendes aux propriétaires délinquants.
- S'assurer d'appliquer les règlements aux détenteurs de RB & B illégaux
- Mettre en branle des campagnes sur les lois, droits et recours et sensibiliser les bonnes pratiques aux entrepreneurs et investisseurs propriétaires sur le territoire
- La création de groupes de partenaires collaborant à la résolution intégrée des situations d'insalubrité

Exemples inspirés de situations réelles, illustrant les différents types de situations rencontrés dans Trois-Rivières

« Une dame très âgée et atteinte de troubles cognitifs vit seule dans un appartement. Tout le contenu des armoires et des tiroirs de la cuisine a été vidé et éparpillé dans la pièce. La locataire ne souhaite pas recevoir de l'aide. »

« Une famille immigrante vient de s'installer dans un appartement dont les plafonds sont défoncés à plusieurs endroits et comportent des traces visibles de champignons un peu partout. La famille se trouve sans électricité en plein hiver. »

« Un homme vit seul dans son appartement dans des conditions insalubres. Les toilettes et le bain n'ont pas été nettoyés depuis longtemps. Des traces d'excréments sont visibles sur le mur de la salle de bain. Des mouches tournent autour de la nourriture avariée posée sur la table. En hiver, son chien urine dans les couloirs. La personne prend des médicaments et ne semble pas toujours avoir conscience de la situation. »

« Un couple de personnes âgées occupe un domicile insalubre avec la complicité du voisinage qui apporte de la nourriture depuis des années. Des journaux s'entassent dans la propriété qu'ils occupent depuis plus de trente ans. Un poêle à bois dans le salon sert de chauffage. Tous les stores de la maison sont tenus fermés. »

« Un homme vit seul dans un appartement où il ne reçoit jamais de visites. Les murs sont jaunis par la fumée de cigarette. Les poubelles s'entassent dans le domicile, devenu malpropre. La personne n'est pas suivie par les services sociaux. Cette situation est découverte à la suite d'un dégât d'eau. »

« Une dame partage avec son fils sa maison qui n'a pas de chauffage ni l'eau courante. Le ménage refuse l'aide de la famille et ne présente pas un danger pour autrui. »

« Un bâtiment infesté de rats jusqu'au troisième étage abrite plusieurs familles. »

« De l'eau s'infiltré régulièrement par la toiture d'un bâtiment qui n'a pas été réparé. Les traces de l'infiltration se voient sur les murs et de la moisissure s'étend jusqu'à mi-mur. »

« Un couple vit dans un appartement en compagnie de quatre chiens. Les animaux peuvent uriner à l'intérieur et l'odeur est difficilement supportable par les autres locataires. »

« Une personne vit seule dans un appartement d'où se dégagent de fortes odeurs. Il y a des mouches et d'autres insectes à terre. Il est difficile de se frayer un chemin à travers l'appartement. Le bain n'est pas accessible. L'encombrement à l'intérieur complique l'accès pour les travaux d'entretien. La locataire est suivie par le CSSS. »

COUVERTURES MÉDIATIQUES

- 17 mai 2023 · TVA Nouvelles
Pour la première fois, la Ville de Trois-Rivières se dote d'un plan d'action pour contrer la crise du logement, permettant la construction de 200 logements sociaux subventionnés et de
- 5 JUIN 2023 Rattrapage — Radio
InfoLogis Mauricie demande un moratoire
- 6 JUIN 2023 à 13 h 49 HAE— RADIO CANADA
InfoLogis Mauricie demande un moratoire sur les évictions
- 15 juin 2023 · RADIO CANADA Selon InfoLogis Mauricie, 520 personnes sont en attente d'un logement social de l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières.
- 26 septembre 2023 tva nouvelles - « On a des personnes qui ont eu une hausse de loyer et qui avaient peur de ne pas retrouver de logement après parce qu'ils ont un casier judiciaire. Ils ont de la misère aussi à communiquer leur bon vouloir aux propriétaires »
- 13 déc. 2023 · Noovo Info Mauricie.
- Une centaine de locataires et d'organismes se sont rassemblés devant les bureaux de la députée
- 13 déc. 2023 · TVA Nouvelles
- En Mauricie, c'est 16 000 ménages locatifs qui ont de la misère à joindre les deux bouts alors qu'ils dépensent 30 % de leur revenu annuel pour se loger. De ce nombre, plus de 6000
- 14 déc. 2023 · RADIO CANADA Le FRAPRU et Infologis Mauricie affirment que les personnes seules, les aînés et les personnes vivant avec un handicap sont plus à risque de se trouver en situation de précarité.
- 25 JANVIER 2024- RADIO CANADA
Infologis Mauricie peine à comprendre pourquoi il n'y a pas de plan commun, lorsqu'il est question d'évictions de logements en période hivernale.
- TVA Nouvelles
1er février 2023 à 20 h 07 Des locataires dénoncent des hausses abusives

Montréal, 3 AVRIL 2023

Pour une véritable conservation de la vocation des maisons de chambres, il faut une socialisation concertée !

À l'attention de M. Benoît Dorais, responsable de l'habitation et vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal

Nous souhaitons vous faire part de la préoccupation éprouvée par nos organismes, qui soutiennent les personnes aux prises avec des problématiques de logement, relativement aux programmes d'acquisition actuellement à l'étude à la Ville de Montréal. Dans le contexte d'une crise du logement qui tend à s'enraciner et d'un phénomène de gentrification galopante, nous tenons à saluer les initiatives de la Ville et de certains arrondissements pour assurer la sauvegarde des maisons de chambres, mais restons vigilants. Il a été porté à notre attention que suite à la décision d'assujettir au droit de préemption certaines maisons de chambres et immeubles à logements de petite taille de la ville, l'administration planchait sur un projet de programme permettant d'encadrer l'acquisition de ces bâtisses ainsi que leur exploitation ultérieure par des OBNL d'habitation. Parallèlement, il semblerait que la Société d'habitation et de développement de Montréal soit en discussion avec des OBNL pour conclure des ententes visant à leur confier la gestion des maisons de chambres acquises.

La socialisation des maisons de chambres est pour nous une excellente nouvelle. Toutefois, le manque de concertation avec les organismes communautaires locaux, et les expériences passées soulèvent plusieurs inquiétudes pour nous quant aux répercussions qu'auront ces ententes de gestion sur les chambreurs et chambreuses et leur droit au maintien dans les lieux.Les maisons de chambres sont actuellement une des rares ressources accessibles aux personnes ayant très peu de revenus, des situations personnelles plus ou moins stables, qui consomment, ont des animaux de compagnie, exercent le travail du sexe, etc., et nous souhaitons qu'elles le restent. La socialisation des maisons de chambres ne doit pas conduire à l'exclusion des personnes les plus marginalisées.

Nous vous demandons donc de prévoir dans votre programme :

- Que les organismes travaillant au quotidien avec les chambreurs et chambreuses soient systématiquement et préalablement consultés afin de connaître le profil de ces locataires et s'assurer que la mission de l'OBNL acquéreur s'aligne avec les besoins de ces personnes ;
- Le plein respect des baux courants des locataires (qu'ils soient écrits ou non) et de leur droit au maintien dans les lieux ;
- La mise en place de règlements intérieurs non invasifs élaborés en collaboration avec les personnes qui y habitent.

*Le RCLALQ, le RAPSIM, le RIL de Pointe-Saint-Charles, LogisAction Notre-Dame-de-Grâce le POPIR — Comité logement et **InfoLogis Mauricie** sont ouverts à collaborer avec la Ville pour la mise en place d'un programme qui permette une socialisation qui protège véritablement la vocation des maisons de chambres.*



InfoLogis Mauricie
399A, boulevard Sainte-Madeleine
Local 206
Trois-Rivières (Québec) G8T 3M7
819 694-6976

Trois-Rivières, le 23 MAI 2023

Monsieur Francis Gauthier
Sous-ministre adjoint, secteur de la solidarité sociale et de l'assurance parentale
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec QC G1R 4Z1

Objet : L'absence d'indexation, une iniquité à corriger !

Monsieur,

Cette lettre vise à vous informer de notre déception vis-à-vis de la perte de toute mesure d'indexation aux subventions à la mission des organismes de la défense collective des droits, financés par votre ministère.

Dans les deux dernières années, la situation économique du Québec a été caractérisée par un taux d'inflation fulgurant et une hausse considérable du coût de la vie, affectant la population autant que les organismes. Quelques enveloppes récentes, notamment dans le contexte du Plan d'action gouvernemental en action communautaire, ont rehaussé le financement du programme « Promotion des droits ». Cela dit, les augmentations de financement sporadiques et à montants hautement variables sont vastement inadéquates pour prévenir et pallier l'appauvrissement des organismes du secteur.

Les organismes en défense des droits travaillent sans cesse à l'amélioration des conditions et au respect des droits sociaux des communautés vulnérables, marginalisées et souvent exclues du discours public. Le gouvernement du Québec lui-même reconnaît l'apport particulier et indispensable de ce secteur à la société québécoise dans sa Politique de reconnaissance de l'action communautaire, ainsi que sa responsabilité de les financer. L'indexation, étant une mesure qui éviterait l'appauvrissement à de nombreux groupes, entre amplement dans cette charge.

En 2019, une suite d'augmentations annuelles permanentes était incluse dans les conventions de subvention du programme de financement « Promotion des droits ». La lettre du SACAIS qui accompagnait les conventions envoyées à chaque groupe financé, fournie en pièce jointe, qualifiait ces augmentations d'indexation, qui se situait autour de

1 %. Dans ce contexte, le retrait de cette mesure et le refus d'inclure une indexation adéquate au financement des groupes de la défense des droits constituent la perte d'un acquis.

Dans les derniers mois, le RODCD et les organismes du secteur ont mené une campagne de mobilisation et visibilité pour demander la reconduction de l'indexation de leur financement. Malgré l'envoi de plus d'une centaine de lettres aux députéEs du Québec, la publication d'une lettre ouverte par le RODCD et une manifestation devant l'Assemblée nationale, le MESS a maintenu son refus devant nos demandes et nos besoins.

La perte de cette mesure est d'autant plus frustrante que d'autres secteurs de l'action communautaire autonome ont une indexation depuis plusieurs années à leurs subventions. Le sous-financement chronique du secteur de la défense des droits limite considérablement notre capacité de réaliser l'ensemble de nos missions. Un mécanisme permanent d'indexation assurerait une stabilité financière dont les organismes ont immensément besoin.

En espérant avoir de vos nouvelles sous peu, veuillez recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

L'ÉQUIPE ET LES MEMBRES

c.c. Regroupement des organismes en défense collective des droits, mobilisation@rodcd.org

Chantale Rouleau, ministre responsable de la Solidarité Sociale et l'Action Communautaire, ministre.ssac@mtess.gouv.qc.ca, Eric Girard, ministre des Finances, ministre@finances.gouv.qc.ca

Nos partenaires financiers

VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

L'appel à projets en développement social à permis d'étendre notre travail de conciliation avec les organismes œuvrant en médiation citoyenne et de continuer le travail de défense des locataires tout en assurant de les référer et proposer un mode de communication égalitaire entre locataire et propriétaire

SACAIS

Par l'entremise du SACAIS, les organismes et les regroupements d'organismes dont la mission unique ou principale est la défense collective des droits reçoivent une subvention de fonctionnement.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ)

48 organismes en habitation ont reçu une subvention pour leur fonctionnement ou pour le développement d'un projet dans le cadre du Programme d'aide aux organismes communautaires.

CENTRAIDE MAURICIE

Centraide soutient les organismes qui œuvrent dans le domaine social, incluant des organismes de promotion et de défense des droits. Des mobilisations locales qui regroupent les partenaires de divers secteurs d'activités qui ont la volonté d'agir ensemble pour améliorer la qualité de vie, particulièrement auprès des personnes vivant en contexte de pauvreté ou d'exclusion.

Remerciements

Nos bailleurs de fonds reconnaissent notre rôle de défenseurs des locataires et de protecteur du logement social : protéger et promouvoir les droits des citoyens, renforcer la prééminence du droit. Nous remercions nos financeurs de leur confiance à notre égard et sommes assurés de pouvoir travailler de pair pour une meilleure justice sociale.

Nous remercions également tous nos partenaires sur le territoire pour leur engagement et leur intérêt à contribuer à une meilleure justice sociale et une qualité de vie pour l'ensemble des locataires de leur territoire.

Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec 

Société
d'habitation

Québec 



Centraide
Mauricie



Consortium
en développement social
de la Mauricie



InfoLogis

Mauricie

Défense des droits des locataires et promotion du logement social

Depuis 1997 , nous informons les locataires de leurs droits, responsabilités et recours (ateliers, rencontres individuelles, aide par téléphone, etc.)

Nous accompagnons dans les démarches auprès du Tribunal administratif du logement (rédaction de mises en demeure, montage de dossier, références, etc.);

Contactez-nous

www.infologismauricie.org

819 694-6976

info@infologismauricie.org

OUVERT DU LUNDI AU JEUDI
8H30-12H ET 13H00-16H30

399-A, BOUL. SAINTE-MADELEINE, LOCAL 206
TROIS-RIVIÈRES, QC
G8T 3M7